



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

papier et carton

Question écrite n° 125717

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les conséquences du plan France Numérique 2020 pour la filière papetière nationale. Cette industrie emploie aujourd'hui en France près de 500 000 salariés. Alors que chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui que la réindustrialisation de notre pays constitue une priorité absolue, l'annonce de la dématérialisation totale des démarches administratives d'ici à 2020 sonne comme un mauvais présage pour ce secteur. Si le député est parfaitement conscient que les enjeux environnementaux de cette activité économique doivent être pris en compte, il rappelle qu'une récente étude publiée par le laboratoire Montpellier Recherche Management révèle que les technologies de l'information et de la communication représentent désormais le premier poste énergétique des ménages, devant l'électroménager, et que le téléchargement d'un journal est aussi énergivore qu'une lessive. Il lui demande donc quelles mesures il pourrait mettre en oeuvre pour orienter cette industrie vers la production de papiers entièrement recyclés afin de préserver les emplois tout en participant à une démarche de développement durable.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125717

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 janvier 2012, page 19

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)